

Bonne année 2018



CHAMBL'ENVI

Le Journal du Patrimoine et de l'Environnement

Hiver 2017 N° 35

Le Toine et le Joannes



Tu diras ce que tu voudras, Toine, avec tous les problèmes que l'on connaît, certains remettent la grammaire en question. Comme si il n'y avait pas des choses plus importantes !

- A quoi tu fais allusion ?

- Tu sais bien, cette règle que certains enseignants ne veulent plus apprendre aux enfants : le masculin l'emporte sur le féminin.

- D'abord chacun ne peut pas enseigner ce qu'il veut. La grammaire a une histoire et les règles ne peuvent pas être modifiées parce que quelques-uns le décident. On peut facilement changer la formulation si ça gêne des gens.

- Je te trouve pas très féministe.

- Je ne suis pas toujours féministe. Tu ne voudrais quand même pas que je défende cette histoire d'écriture inclusive !

- Moi, je n'ai pas compris grand-chose.

- Je ne sais pas si j'ai tout compris, il me semble que chaque fois que l'on écrit, les féministes voudraient que le masculin n'apparaisse jamais sans le féminin. Par exemple il faudrait écrire les chamblou-se-s sont venu-s-es nombreux-se-s à la maison du patrimoine. Et quand j'écris ça, je ne suis pas sûr de n'avoir pas fait plusieurs fautes.

- C'est sûr que pour les enfants ce serait facile. Tu parles d'un casse-tête pour les dictées. Je te parle même pas de gens comme moi qui avaient systématiquement zéro. Là, j'aurais pu battre des records. Le père Massard, notre instituteur en aurait avalé son crayon rouge.

- Il t'aurait dit « Joannes, entre une bouteille et un litre, tu ne vois pas de différence ».

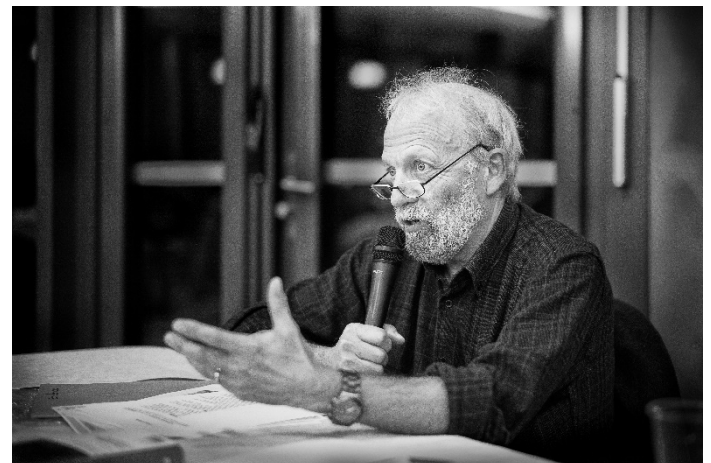
- C'est vrai que je ne la vois pas très bien, sauf qu'un litre de vin c'est plus grand qu'une bouteille et là aussi le masculin l'emporte sur le féminin.

MA

Soirée du 18 novembre 2017

Bernard Blethon exerce le métier de kinésithérapeute à Saint Just en Chevalet. Depuis près de trente ans il a parcouru la campagne ligérienne. Pendant ces années, il a recueilli auprès de ses patients les pratiques populaires de guérison.

C'est par exemple l'utilisation des plantes médicinales dont on fait encore des décoctions, l'emploi des cataplasmes à la farine de lin et des ventouses mais aussi des pratiques magiques pour éradiquer le mal.



Il a su au cours de sa conférence nous faire partager sa passion. En évoquant les pratiques ancestrales de médecine populaire il a éveillé en nous des souvenirs, des situations vécues par chacun d'entre nous, et montré que ces pratiques étaient presque universelles.



Comme chaque année, la soirée s'est terminée par un buffet qui a obtenu un grand succès.



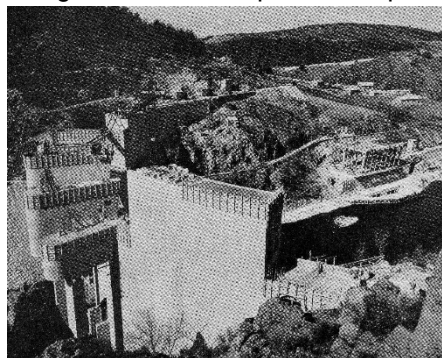
Chapitre 5.1 Barrage

-première partie-

« Vient un moment où le savoir acquis fait barrage au cheminement » ⁽¹⁾

La plupart des ponts rendent aux uns la possibilité de continuer leur chemin sans retirer aux eaux celle de suivre leur cours. D'autres ponts à l'inverse, entravent le flux naturel de l'eau, même s'ils relient deux territoires. C'est ce qui m'est arrivé plus d'une fois, à moi, fleuve Loire. Des ponts perchés au sommet de murs. De murs habilement implantés sur des sites au relief plus marqué dans mes gorges, au rocher stable, au bassin pluvieux pour m'obliger à retenir des millions de m³ d'eau. Des murs pour mieux démultiplier mon énergie, la dompter, la capturer et la transformer en électricité. Rappelez-vous le mur ⁽²⁾ barrant mon cours entre Chambles et Saint-Victor qui alimentait le canal du Forez et dont l'eau de la chute fut turbinée dès 1892 par la société des chutes de la Loire. A l'époque pourtant, certains citoyens furent moins égaux que d'autres dans leur accès au réseau électrique. Comme certains chamblous, qui durent attendre après la deuxième guerre mondiale pour en bénéficier. La famille Cros ⁽³⁾ du hameau des Camaldules imagina même de produire sa propre électricité pour s'éclairer et parquer son bétail. Elle fit installer une conduite d'eau forcée de 14 m et turбина l'eau des 10 m de chute d'eau du ruisseau de La Garde, là où il se jette dans la Loire, non loin de la chapelle de Grangent. Tout ceci grâce à un ingénieux dispositif fabriqué à partir d'une bobine de moteur de camion.

Aussi dès 1939, la compagnie électrique de la Loire et du Centre (Ancêtre d'EDF dans notre région et concessionnaire de la centrale de Saint-Victor) avait commencé d'étudier cette partie de mon cours pour renforcer la très faible production de la vieille centrale ⁽⁴⁾. Au sortir de la guerre, dans les années 50, la France en reconstruction vit ses besoins en énergie augmenter considérablement dans la région stéphanoise en plein essor industriel. « EDF » choisit finalement le site de Grangent-Maleval pour implanter un barrage



Barrage et usine en cours de construction. Pièces fixes des vannes secteur. (Photo H. Baranger.)

hydroélectrique dès 1955. La rentabilité de cet aménagement de « moyenne chute » devait s'inscrire en bonne place dans le deuxième plan énergétique de la France. Il fallut noyer ma vallée. C'est ainsi que les habitants des hameaux bordant mon lit dans les gorges durent être

déplacés et indemnisés comme ceux de La Noirie (en partie), La Valette, Mousset, Saint-Victor (en partie) sur ma rive droite et ceux de l'Allot, Chamousset, les Calmadules sur ma rive gauche. Ces tout derniers d'ailleurs, manquèrent ne pas être indemnisés au motif que produisant leur propre électricité, ils faisaient une concurrence déloyale à EDF ! Ce fut parfois un arrachement douloureux pour certains d'entre eux. Malgré l'exode rural déjà bien entamé au XIX^{ème} siècle au profit des activités minières, l'activité agricole n'avait pas complètement disparu. La petite ligne de chemin de fer pittoresque reliant Saint-Just à Firminy, déjà déclassée en 1939, fut également enfouie par la mise en eau de mon barrage en 1957. Ce fut la disparition d'un monde et l'avènement d'une nouvelle société.

A suivre
Vertonique

⁽¹⁾ Louis-René des Forêts, *Pas à pas jusqu'au dernier*, Paris, Mercure de France, 2001

⁽²⁾ Voir Chamblenvi n° 30 « Les enfants du canal »

⁽³⁾ D'après le témoignage de Jacques CROS

⁽⁴⁾ Gérard VACHEZ, « La ligne de Saint-Just-sur-Loire à Firminy : et les barrages de Saint-Victor et Grangent », In *Les cahiers de l'histoire ferroviaire ligérienne*, Ed. ARF, n° 6 2012

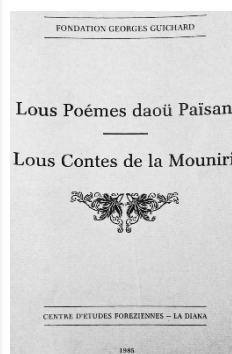
Chambl'envi et la bibliothèque de Chambles vous invitent à une

« Lecture-découverte »
de contes régionaux

Jeteurs de sorts et sorcellerie

Vendredi 9 février 2018 à 19h00

Lieu : bibliothèque



Un apéritif vous sera proposé à l'issue de la séance

Libre participation aux frais

Merci de réserver avant le 2 février 2018 au :

- 04.77.52.11.73
- 07.80.40.43.84

Ou par mail :
collectif.chamblenvi@orange.fr

Nombre de places limité

Au fil des mois

D'après « L'Almanach de la mémoire et des coutumes » (P. Barrat et J-N Gurgand, 1980).

Janvier : Si les mouches dansent au grenier, ménage le foin et ton panier.

Février : Mieux vaut un loup dans le troupeau que février trop beau.

Mars : Des fleurs que mars verra peu de fruits tu mangeras.

Entretien imaginaire : Claude Aubert, instituteur.

Vous êtes instituteur à Chambles. Depuis quand êtes-vous ici ?

Je suis arrivé en 1854, cela va faire 5 ans. Avant cela, j'étais en poste à Périgneux où je suis resté pendant 24 ans. Je m'y suis bien plu. Les gens n'étaient pas riches mais bien généreux. Ils nous donnaient des légumes et même c'est arrivé qu'un parent nous apporte une poule pour nous remercier.

Est-ce que vous êtes bien installé à Chambles ?

Ça pourrait être beaucoup mieux. Il n'y a pas de maison d'école, la classe se fait dans une maison louée par la commune. Monsieur l'inspecteur signale à chaque fois qu'il vient que les locaux ne conviennent pas pour cet usage. La salle de classe est trop basse, l'air est vite vicié. Il faudrait trouver une autre solution mais la commune est très pauvre. La maison d'école est en projet, il faut attendre.



Et votre logement ?

Avec ma femme nous n'avons que deux pièces, nous sommes bien obligés de nous en contenter. Depuis peu, nous avons un petit jardin. Et puis j'ai été nommé secrétaire de mairie. Je ne me plains pas.

Combien avez-vous d'élèves ?

Je n'ai que les garçons, il y a une école de filles qui est tenue par une « fille de l'instruction ». Suivant les années, cela va de 30 à 40. Cette année, ils sont 31. 26 savent lire, mais il n'y en a que 11 qui savent écrire. J'ai bien sûr tous les âges. Moi, j'insiste beaucoup sur la lecture et le catéchisme.

Le catéchisme ? Vous êtes instituteur, et vous enseignez le catéchisme ?

Il n'y a rien là d'extraordinaire. Cela se fait ainsi dans toutes les classes, et pas seulement dans les écoles congréganistes. C'est très important que les enfants sachent le catéchisme. Ils en ont besoin pour suivre la messe, pour leur éducation. Sans le catéchisme, alors tout serait permis.

A suivre
Michel Delagarde

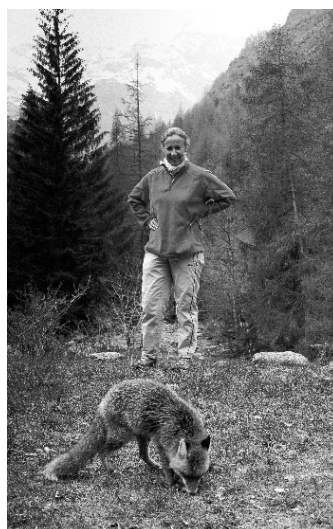
LE ROY GOUPIL

18 Août, 15 heures, le Champsaur, la vallée du Roy

Une vallée très encaissée avec un petit village oublié où ne survit l'hiver qu'une seule habitante récalcitrante : Hélène.

Les sommets encore enneigés à cette période encerclent les herbes folles et hautes qui se balancent au vent et l'ancien chemin de ronde sur les flancs latéraux. Un torrent sauvage gronde sur des pierres sans âge, lisses et blanches, longeant un éboulis de roches millénaires. La forêt s'anime d'oiseaux chahuteurs et bruyants. La promenade s'annonce tranquille sous le sifflement strident des marmottes.

Tout à coup, une silhouette rousse, élégante, irréaliste, paisible, s'étire en longeant le lit du cours d'eau. Sans bruit, babines retroussées, yeux scrutateurs, oreilles aux aguets



et museau pointu en avant (il possède 450 cellules olfactives de plus que l'homme), elle va sans doute remonter la voie royale jusqu'au petit pont un peu plus haut. Attendre, ne plus bouger, rester à l'affût et la voir enfin réapparaître.

Les minutes s'égrènent longuement, rien ne bouge.

L'animal espiègle, rusé, intelligent a contourné l'obstacle ! Il m'observe par derrière.

Statufiée, je lui laisse prendre confiance, et il m'apprivoise avec méthode, temps et patience ; il se laisse maintenant observer sans retenue. Il se hasarde prudemment et hume avec quelques minuscules glapissements, la clairière. Il doit être aujourd'hui d'humeur taquine et joueuse, car soudain, imprévisible, espiègle, il se coule à mes pieds.

Alors rester discrète, se faire inexistante, et savourer simplement la chance d'avoir partagé avec ce goupil, le renard roux d'Europe, que beaucoup trouvent nuisible et parasite, un instant privilégié, magique, évanescent.

Ch. C.B.

Linky, le compteur communicant

Son installation est prévue sur la commune de Chambles au cours du 2ème semestre 2018.

Ce compteur a été conçu pour permettre aux fournisseurs d'électricité de mieux gérer les pics de consommation, ceci à la suite de la mise en application de loi sur la transition énergétique votée par l'Europe en août 2015. Il s'agit de tenter d'adapter la consommation à la production afin de limiter celle-ci.

Le compteur Linky, installé par ENEDIS, permet de suivre, en temps réel, la consommation des abonnés, et, entre autre, d'intervenir directement chez le consommateur pour couper momentanément l'alimentation électrique de certains appareils.

Et c'est là qu'interviennent les premières oppositions : va-t-on nous couper le courant de manière intempestive ?

Non, mais, par exemple, un contrat intéressant pourrait permettre de couper le chauffage 10 mn par heure en cas de pic de consommation.



Autre inquiétude, la technologie CPL ⁽¹⁾ consiste à ajouter une radio fréquence sur le réseau électrique existant. Les fils, non prévus à cet effet, sont-ils suffisamment gainés pour empêcher le passage des ondes nocives ? Cette fréquence est-elle

dangereuse ? L'inquiétude est légitime, d'autant que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les ondes des radiofréquences dans la catégorie « cancérogène possible », ce qui n'a rien d'anodin.

Face à ces interrogations, Enedis se veut rassurant et assure que Linky n'a pas d'effets sur la santé : "Le compteur Linky n'induit pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel. Il n'émet pas des informations en continu (...) mais seulement quelques secondes par jour".

Les objets connectés sont multiples. La dangerosité de Linky est du même ordre que celle de beaucoup d'objets de la vie courante. La différence, c'est qu'il nous est imposé et que les personnes électro sensibles ne pourront éviter d'être exposées aux ondes émises.

En suivant en direct notre consommation d'électricité, ENEDIS entre dans notre vie privée. Pour éviter que des données sur notre mode de vie soient exploitées sans notre accord, la CNIL ⁽²⁾ a imposé que la transmission de la courbe de charge soit explicitement consentie par le consommateur.

Peut-on refuser l'installation du compteur Linky ? Même si le contrat qui lie le client à Enedis inclue « la modification du matériel de comptage », dans l'immédiat refuser l'installation du compteur ne pose pas de problème. Enedis a 35 millions de compteurs à poser et ne s'attarde pas sur les récalcitrants. En revanche, par la suite, les relevés pourraient être facturés. Les maires ne semblent pas non plus pouvoir se prévaloir de leur pouvoir de police générale. Celui-ci peut être utilisé en cas de risque grave alors que l'opposition au compteur relèverait du principe de précaution.

Le compteur Linky c'est 7 milliards d'euros dépensés, en principe non facturés aux consommateurs. Mais on sait déjà que ces derniers paieront les intérêts des fonds avancés par Enedis et qu'il existe un risque si le coût de déploiement des compteurs est plus élevé que prévu ou encore si les économies attendues ne sont pas au rendez-vous. Le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable émet de sérieuses critiques : « si le compteur est une réussite technique pour la gestion du réseau, son utilisation pour la maîtrise de l'énergie reste largement insuffisante ... ». Les sommes astronomiques dépensées pour toujours plus de robotisation – au détriment des 10 000 employés qui relevaient les compteurs - n'auraient-elles pas pu être utilisées pour le développement des énergies renouvelables ?

Pour plus d'informations : www.quechoisir.org/action

(1) CPL : Courant Porteur en Ligne

(2) CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

M.H. T.

Au plaisir des mots

BARTAVELER, v., Jacasser sans fin; mot devenu rare qui laisse place à son synonyme barjaquer.

Ex. : « *Fais bien attention Génie de ne pas trop bartaveler par les portes* ». (in Les Contes de la Mouniri, Marguerite Gonon, p.139)

Le nom BARTAVELLE se dit d'un moulin à paroles ; il tombe, lui aussi, en désuétude.

Hist. : Du latin VERTUBULUM, « articulation jointure » dont les grincements rappellent les propos de la bartavelle.

AFFORTIR, v. Affirmer énergiquement, avec force et insistance.

Ex. : *Je n'arrive pas à croire qu'elle ait réussi à s'en sortir seule; pourtant sa mère nous l'a bien afforti ; ça doit être vrai.*

Usage en déclin.

Hist. : Du latin FORTIS.

CANCORNER, v., Rabâcher des conseils, des consignes comme le fait le mari de Génie dans le conte, « Cancornant, te décancornas-tu ? », p.135, des Contes de la mouniri, Marguerite Gonon

Ex. : *Mais cancornant, il fallait toujours qu'il lui soit après.* (p.137)

Le nom cancorne est encore fréquent pour désigner une personne qui rabâche.

Ex. : *Avec l'âge, ma mère est devenue une vraie cancorne, à toujours répéter ses recommandations pour que tout soit fait comme elle l'entend.*

Hist. : Issu du nom patois du hanneton par métaphore avec le bruissement des ailes.

CHARRETTE, n. fém., Personne rencontrée par hasard qui vous fait un joli brin de causette.

Ex. : *Je suis en retard : au supermarché, je suis tombé sur une charrette qui n'en finissait pas de me raconter les nouveaux*.*

Régionalisme sémantique. A rapprocher peut-être de la locution être en charrette (être en retard).

N.B. : * Nouveau, n. masc., s'emploie pour désigner une information toute fraîche.

JAPILLOU, n. masc., Enfant volubile.

Ex. : *Quand mon gamin revient de l'école, il n'en finit pas de jacasser. Un vrai japillou !*

Terme affectueux réservé aux enfants bavards qu'on n'emploie pas pour les adultes.

Il existe aussi un verbe japiller qu'on entend peu (« caqueter de façon incessante »).

(A suivre)

M. Maurel



Directeur de publication
Responsable rédaction & Imprimeur : Michel Autin
Adresse : La Garde Chambles 42170
Association : Le Foyer Rural section Chamblenvi
Adresse : Chemin de l'école 42170 Chambles
Mail : collectif.chamblenvi@orange.fr
Blog : www.Chamblenvi.com/wordpress